



Le FFQCD

**Un outil de coopération pour des projets au
service du développement territorial**

**Claire Picard, Conseillère à la coopération
Direction France
Ministère des relations internationales du Québec**

**Présentation aux 4^{ièmes} Assises, Lyon
31 janvier 2011**



Quatrième appel à projets (2008-2009)

•9 projets retenus :

- 5 projets économiques**
- 2 projets socio-économiques**
- 1 projet en développement territorial durable**
- 1 projet culturel**

Nombre de régions impliquées: 11 en France et 8 au Québec



Exemple projet de partenariat: Éco-industries initié en 2005

Par 4 régions québécoises et 5 régions françaises

Sur 4 thèmes :

- Gestion des forêts communales et des parc naturels régionaux
- Développement des agro ressources
- Développement des énergies renouvelables
- Utilisation du bois dans l'habitat, Rexecobois I

Le dernier a conduit à une coopération entre 4 régions sur 2 projets :

- Aquitaine et Poitou-Charentes
- Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches
- Rexecobois II et Déricobois



Déficobois
Réalisé de septembre 2008 à décembre 2009

Double objectif :

- **explorer les possibilités d'échanges entre les milieux de la formation aux métiers du bois**
- **soutenir des échanges entre les industriels de la construction bois situés au Québec et en France**



Les retombées pour la région Bas-Saint-Laurent (BSL)

L'acquisition de connaissance en éco-construction a permis de :

- Positionner le BSL comme Créneau d'excellence Accord Éco-construction°
- Élaborer un réseau de transfert technologique avec Nobatek
- Augmenter les échanges dans le secteur de la formation aux métiers du bois



- Une enseignante de niveau collégial a fait un stage
- Des stagiaires français ont été accueillis
- Élaboration de programmes communs
- Réalisation de projets pédagogiques communs



Des missions exploratoires et commerciales qui ont des répercussions dans des entreprises du BSL

- Augmentation des activités d'affaires en France
- Développement de projets de bois d'ingénierie
- Acquisition de connaissance sur des technologies de performance énergétique
- Augmentation de la synergie entre des entreprises du BSL (sous-traitance, réseautage)



☆ Bois d'ingénierie: nouveaux produits





Siège social de la compagnie Quicksilver : Un exemple remarquable de mise en valeur du bois

Sa taille

Le choix judicieux des matériaux

Son audace architecturale

Sa parfaite intégration au milieu boisé

L'atteinte des cibles des normes de
haute qualité environnementale (HQE)

Font de ce projet une véritable inspiration





Des retombées au BSL en développement des produits du bois

La filière Pin des Landes est une référence importante pour le développement des produits à valeur ajoutée du sapin baumier

Nobatek et le SEREX ont entrepris des relations d'affaires

Panneaux utilisant des écorces agglomérées de pin maritime pour la réalisation de bardage extérieur





Nouveau bâtiment de Nobatek





Bilan évaluatif conjoint du FFQCD, août 2008

Le FFQCD s'est imposé comme un outil performant

- ☆ **Les premiers ministres décident de doubler en 2 ans l'enveloppe du Fonds**
- ☆ **Ils invitent les élus participant aux 3es Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée à formuler des recommandations sur le FFQCD à partir de ce bilan**
- ☆ **Le dispositif du Fonds sera revu :**
 - allongement de la durée de réalisation des projets à 2 ans**
 - accueil favorable de projets soutenus par deux partenaires**
 - allongement de la période d'appel à projets à 6 mois.**



Conditions d'admissibilité

Sur le contenu

- Démontrer l'aspect novateur et favoriser le développement territorial
- Échanges et actions communes sur au moins l'une des 3 thématiques prioritaires d'intervention suivantes:
 - socio-économique
 - culturelle
 - liée au développement territorial durable



Conditions d'admissibilité

Sur la forme

- Être élaboré et exécuté conjointement par des partenaires français et québécois
- Depuis 2009, associer:
 - Du côté français, une ou plusieurs collectivités territoriales
 - Du côté québécois, une ou plusieurs institutions, organismes, instances locales, municipales ou régionales
- Mise en œuvre sur deux années



Frais admissibles

- Les frais raisonnables de déplacement au Québec et en France pour se rendre à l'aéroport
- Les frais de transport international aller-retour Québec-France et France-Québec dans le respect des indemnités prévues (1000 \$ pour les Québécois; 1200 € pour les Français)
- Les frais de déplacement sur le territoire français et québécois
- Les indemnités de séjour dans le respect des paramètres prévus (170€ par jour pour les Français, 200 \$ par jour pour les Québécois)
- Frais reliés à la publication et à la diffusion de l'information
- Frais liés à l'organisation d'événements, de tournées, de colloques ou de toute autre activité novatrice entourant la mise en œuvre du projet et favorisant le développement de réseaux de travail

Mode de financement : subvention